

I BUT DU COURS

Michel de Montaigne est connu pour sa philosophie sceptique. « Que sais-je? » est sa devise. Or ce scepticisme sera remis en question par une philosophie moderne en quête de certitudes. Ce cours visera à éprouver la validité du scepticisme de Montaigne en le comparant à la philosophie de Nietzsche, qui est une tentative de surmonter le scepticisme. Il visera aussi à essayer d'établir une définition claire et distincte de ce qu'est la philosophie.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans les œuvres qui ont marqué l'histoire occidentale à l'époque moderne et à l'époque contemporaine et en comprendre la spécificité.
- Pouvoir expliquer les principales notions des philosophies de Montaigne et Nietzsche : scepticisme, amitié, essai, nature, coutume, volonté de puissance, nihilisme, ressentiment, dépassement de soi, amoralité.
- Comprendre ce qu'est la philosophie et distinguer le philosophe des figures du scientifique et du prophète.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.
- Apprendre à penser par soi-même, c'est-à-dire à examiner les opinions dominantes de notre époque avec une véritable ouverture d'esprit.
- S'initier à la réflexion philosophique, c'est-à-dire à une réflexion méthodique et exhaustive sur les problèmes les plus épineux de la vie humaine.

III CONTENU

L'étudiant devra lire le premier tome des *Essais* de Montaigne et *Par-delà Bien et Mal* de Friedrich Nietzsche.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à les comparer à ceux de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

V LECTURES

Livres à se procurer :

Montaigne, *Essais*, Paris, Le livre de poche, collection Pochothèque, 2001.

Nietzsche, *Par-delà Bien et Mal*, traduction de Cornélius Heim, Paris, Gallimard, collection Folio, 1971.

Échéancier des lectures

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	Introduction	Semaine 9	<i>Essais</i> I, chapitres XXXVIII à XL
Semaine 2	<i>Essais</i> I, chapitres I à XIII	Semaine 10	<i>Essais</i> I, chapitres XLI à XLVIII
Semaine 3	<i>Essais</i> I, chapitres XIV à XX	Semaine 11	<i>Essais</i> I, chapitres XLIX à LVII
Semaine 4	<i>Essais</i> I, chapitres XXI à XXIII	Semaine 12	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , Préface, première et deuxième parties
Semaine 5	<i>Essais</i> I, chapitres XXIV et XXV	Semaine 13	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , troisième, quatrième et cinquième parties
Semaine 6	<i>Essais</i> I, chapitres XXVI à XXIX	Semaine 14	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , sixième et septième parties
Semaine 7	<i>Essais</i> I, chapitres XXX à XXXVII	Semaine 15	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , huitième et neuvième parties
Semaine 8	<i>Semaine de lecture</i>		

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

Les évaluations

- Dix réflexions hebdomadaires valant chacune 3 points (30% de la note finale).
- Un essai valant 25 points (25% de la note finale).
- Un travail court valant 25 points (25% de la note finale).
- Un exposé oral interactif valant 20 points (20% de la note finale).

Les critères d'évaluation

Les réflexions hebdomadaires sont le moyen grâce auquel l'enseignant s'assure que les étudiants font l'effort d'une lecture attentive pour chacune des séances. L'étudiant discutera l'une des questions proposées par le professeur sur la section à lire pour la semaine, c'est-à-dire qu'il examinera avec soin la question en évaluant le pour et le contre. L'enseignant n'acceptera aucune réflexion reçue après le début de la séance ou envoyée par courriel. Les réflexions seront évaluées en fonction des efforts mis à la compréhension de l'œuvre et de la clarté de la présentation.

L'essai portera sur un sujet au choix de l'étudiant. Il devra être remis le lundi 26 mars. Il sera évalué en fonction de la compréhension de l'œuvre, de la clarté de l'expression, de la cohérence de l'argumentation, de la qualité de la langue, de l'originalité et du respect de la forme de l'essai.

Le travail court portera sur la lecture assignée pour une séance de *Par-delà Bien et Mal*. L'étudiant devra choisir parmi les questions suggérées par l'enseignant et remettre sa

réponse par écrit au début de la séance en question. L'enseignant n'acceptera aucun travail reçu après le début de la séance ou envoyé par courriel. Le travail court sera évalué en fonction de la compréhension de l'œuvre, de la clarté de l'expression, de la cohérence de l'argumentation, de la qualité de la langue et de l'originalité.

L'exposé oral interactif vise à exposer une thèse sur un aspect important du texte, à lancer une discussion parmi les autres étudiants et à prendre en charge cette discussion. L'exposé oral sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, du traitement des thèmes abordés, de la cohérence de la thèse soutenue, de l'effort personnel de réflexion et de la capacité à susciter et gérer une discussion; il sera aussi évalué du point de vue de la forme, c'est-à-dire de l'aisance et de la clarté de l'expression. L'étudiant ne peut pas simplement lire un texte devant le groupe. Seul l'exposé oral pourra se faire en équipe de deux ou individuellement, tout dépendant du nombre d'étudiants inscrits (toutes les autres évaluations seront individuelles).

VII ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

A+	(95%-100%)	A	(90%-94%)	A-	(85%-89%)
B+	(80%-84%)	B	(76%-79%)	B-	(72%-75%)
C+	(68%-71%)	C	(64%-67%)	C-	(60%-63%)
D+	(55%-59%)	D	(50%-54%)	E	(-49%)

2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.

3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

4. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie). Une pénalité de 5 % sera appliquée pour un travail écrit comportant de 5 à 9 fautes, et 10% pour 10 fautes et plus.

VIII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.